CÉAN
CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES DES NAVIGATEURS

Procès-verbal du conseil d'établissement du CÉAN
25 septembre 2024, 1172 boul. Guillaume-Couture – salle 104

Membres présents

Charles Bigaouette	Enseignant, ED
Anthony Cantin	Élève, formation générale aux adultes
Marie-Hélène Chabot	Enseignante, Francisation
Huguette Charest (vice-présidente)	Carrefour emploi Lotbinière
Dominic Duquet	Enseignant, Accès
Monique Dutil	Soutien administratif
Kevin Létourneau	Élève, Accès
Josée Mercier	Orthopédagogue, Accès et FGA
Jérôme Métivier (président)	Office municipal d'habitation de Lévis
Chantal Poulin	Desjardins, Caisse de la Chaudière
Justine Trudel	Enseignante, IS

Membres absents

Marie-Noëlle Lavigne	Enseignante, FGA
Marie-Jeanne Marcotte	Alliance-Jeunesse Chutes-de-la-Chaudière

Invités

Marie-Eve Couture	Directrice adjointe, PPS et Accès
Pierre-Philippe Paquette	Directeur adjoint à l'administration
Claude Théberge	Directeur adjoint, Francisation
Sophie Turgeon	Directrice du CÉAN
Isabelle Vachon	Directrice adjointe, FGA
Céline Gagnon	Secrétaire

1. Mot de bienvenue

Madame Turgeon ouvre la réunion à 17h30 en souhaitant la bienvenue à tous et demandant à chacun des membres et invités de se présenter.

2. Vérification de la légalité de la réunion

2.1 Avis de convocation

Les membres ont reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits.

2.2 Quorum

Trois membres externes sont présents, le quorum est atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame Turgeon fait la lecture de l'ordre du jour remis aux membres par courriel, Monsieur Duquet demande l'ajout de deux points (agendas et bornes électriques) et Madame Couture demande de corriger l'appellation « Intégration sociale » pour « programme de participation sociale ».

CE 24/25-333

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par monsieur Charles Bigaouette et secondé par monsieur Kevin Létourneau.

3.1 Dénonciation d'intérêt

Madame Turgeon explique aux nouveaux membres ce qu'est un conflit d'intérêt et donne des exemples. Aucun membre n'est en conflit d'intérêts.

4. Compte-rendu

4.1 Approbation du procès-verbal du 18 juin 2024

Madame Turgeon demande aux membres si des corrections sont à apporter au procès-verbal (correction au point 5.2 – enlever monsieur).

CE 24/25-334

L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Huguette Charest et secondée par madame Josée Mercier.

4.2 Suivi découlant

Aucun suivi découlant.

5. Points pour approbation

5.1 Nomination des officiers au C.É. pour 2024-2025

Madame Turgeon avise les membres externes que l'on doit procéder à la nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) vice-président(e), pour ce qui des postes de secrétaire et trésorier, ceux-ci sont effectués par le personnel régulier du CÉAN.

Après discussion entre les trois membres externes présents, Monsieur Métivier accepte le poste de président et Madame Charest accepte le poste de vice-présidente.

CE 24/25-335

L'adoption de la nomination des officiers au CÉ pour 2024-2025 est proposée par madame Chantal Poulin et secondée par madame Monique Dutil.

5.2 Règles de régie interne 2024-2025

Madame Turgeon informe les membres qu'il n'y a pas eu de modifications depuis celles de l'an passé (consignation des procès-verbaux, etc).

CE 24/25-336

L'adoption des règles de régie interne 2024-2025 est proposée par madame Monique Dutil et secondée par madame Josée Mercier.

5.3 Calendrier des rencontres du Conseil d'établissement 2024-2025

Madame Turgeon propose les dates suivantes : 12 novembre 2024, 4 février 2025, 22 avril 2025 et 17 juin 2025 et tous les membres semblent disponibles.

CE 24/25-337

L'adoption du calendrier des rencontres du CÉ pour l'année 2024-2025 est proposée par madame Justine Trudel et secondée par monsieur Kevin Létourneau.

5.4 Rapport annuel du CÉ 2023-2024

Madame Turgeon explique le rapport annuel du CÉAN et fait la lecture du mot du président. Celui-ci est produit sur le canevas prescrit par le ministère et doit être envoyé à la direction générale du CSSDN pour le 30 septembre prochain.

CE 24/25-338

L'adoption est proposée par madame Chantal Poulin et secondée par madame Justine Trudel.

6. Budget

6.1 Budget du Conseil d'établissement 2024-2025

Monsieur Paquette présente l'état des revenus et des dépenses prévisionnels pour le budget du CE, un budget équilibré de 1 500$ pour des dépenses de nourriture et déplacement pour les membres.

6.2 Budget du CÉAN 2024-2025

Monsieur Paquette enchaîne avec le budget prévisionnel 2024-2025 du CÉAN, et ce, pour chacun des fonds. En début d'année, les mesures et plusieurs montants sont confirmés à chaque semaine, c'est donc un état très préliminaire.

Il y aura encore cette année de l'investissement pour le renouvellement de l'équipement informatique et quelques dépenses de la réfection de la grande salle qui n'ont pu être effectuées dans l'année 2023-2024. Le fonds 0 devrait être légèrement déficitaire.

Pour les autres fonds, le budget sera déficitaire étant donné le manque de financement en francisation. Cependant, la situation financière du centre est très bonne vu les surplus cumulés des années passées. Les fonds 1-2-4-5-6 sont les plus touchés négativement.

7. Points d'information

7.1 Bilan des inscriptions 2024-2025

Monsieur Paquette dresse un tableau positif des statistiques d'inscriptions pour la première entrée, en croissance dans tous nos programmes :

Accès collégial : 187

École du milieu : 13

École près de chez vous : 13

FGA (jour) : 359

FGA (soir) : 26

Francisation (jour) : 206

Francisation (soir) : 314

Protocoles : 115

RPA : 373

IS /ISP : 215

50 ans + : 128

ED : 185

7.2 Pouvoirs du conseil d'établissement

Madame Turgeon résume le tableau « Pouvoirs d'un conseil d'établissement, ses rôles et collaborateurs », document faisant partie de la formation obligatoire à l'intention des membres des conseils d'établissements.

7.3 Formation pour les nouveaux membres du C.É.

Madame Turgeon informe les membres que le visionnement de sept capsules vidéo et la lecture du cahier du participant sont obligatoires (liens envoyés avec l'ordre du jour la semaine dernière). Les membres devront compléter le document d'attestation et le retourner par courriel à Céline Gagnon.

7.4 Fiche personnelle à compléter (au besoin)

Monsieur Paquette demande aux nouveaux membres de remplir la fiche personnelle et de la retourner à Céline Gagnon. À noter que la date de naissance est facultative. Pour les anciens membres, s'il y a des changements à vos données personnelles, bien vouloir la remplir et la retourner.

7.5 Frais de déplacement

Monsieur Paquette avise les membres que s'il se déplacent spécifiquement au CÉAN pour la réunion du CÉ, ils ont le droit de réclamer l'indemnité de kilométrage et même des coûts de gardiennage. Il s'agit de remplir le formulaire et de lui remettre.

8. Nouvelles de nos milieux

8.1 Formation générale des adultes

8.1.1 Saint-Romuald

Madame Vachon informe les membres que l'entrée d'août s'est très bien déroulée, les classes et les locaux sont utilisés à pleine capacité. Quelques nouveautés en ce début d'année : l'ajout d'un groupe 500 en anglais (élèves éprouvant des difficultés), deux enseignants volants en français et en mathématiques et des ateliers flexibles en mathématiques pour 7-8 élèves identifiés par leur enseignant. La rentrée a été soulignée par la technicienne en loisirs (une fiesta).

8.1.2 École du milieu

Madame Vachon confirme que 13 élèves sont inscrits, que l'organisme reverra les critères d'admission au courant de l'automne et qu'ils sont à la recherche d'un gymnase.

8.1.3 École près de chez vous

Madame Vachon enchaîne que 13 élèves sont inscrits et le réaménagement de la classe a été fait durant l'été. Madame Charest ajoute que l'objectif est de 15 élèves et que plusieurs sorties sont prévues au cours de l'année (Mont-Radar, Parlement, Fierbourg, Montréal, etc.).

8.1.4 Enseignement à distance

Madame Vachon confirme l'inscription de plusieurs élèves et l'anglais sera offert par notre nouvelle enseignante d'anglais en Accès.

8.2 Accès

Madame Couture enchaîne avec le nombre d'inscriptions (187) en Accès dont 74 sont aussi en FGA. Deux nouveaux enseignants et une nouvelle orthopédagogue se sont joints à l'équipe. Monsieur Duquet souligne l'assiduité des élèves et la présence d'une belle collaboration avec les parents.

8.3 Francisation

Monsieur Théberge informe les membres que nous accueillons environ 517 élèves (jour et soir), que les cours sont dispensés dans nos locaux au 1135 et 1172, en plus de la location au Cégep de Lévis (bâtiment sur la rue de la Concorde). Plusieurs nouveautés : l'horaire de trois soirs (lundi-mardi-mercredi) obligatoires, deux jeudis soirs par mois pour la pratique de production orale, des formations (grammaire et andragogie en francisation) pour les enseignants. Nos élèves à temps partiel (soir ou AM seulement) ont été informés par le MIFI que les subventions (28$/jour) seront coupées dès le 23 septembre. Les examens sont planifiés pour la dernière semaine d'octobre et il y aura une tournée des classes pour annoncer le retour de la chorale de la francisation.

8.4 Programme de participation sociale

Madame Couture informe les membres qu'il y a une refonte complète au niveau des programmes de participation sociale (nouveaux sigles, nouvelle façon d'enseigner et d'évaluer). Le tout est déjà mis en place pour nos élèves de Laurier-Station et ceux du 30 Champagnat. Nous avons une année de grâce (juillet 2025) concernant les cours de nos autres formations (grand public, municipalités, résidences, protocoles). Il reste des postes vacants à combler, dont celui de conseillère pédagogique et un poste d'enseignant en entreprise. Les nouveautés : ajout d'un groupe chez Cétal, une enseignante à 100% pour la certification MSS (métiers semi-spécialisés) avec RAC et l'exploration Espace-Edu pour les communications avec les familles.

9. Question du public

Monsieur Métivier donne la parole à Monsieur Duquet pour donner suite à sa demande d'ajout de points à l'ordre du jour en début de rencontre.

Monsieur Duquet explique le besoin d'un agenda pour les élèves, outil de plus en plus nécessaire vu que l'utilisation des cellulaires en classe pour les programmes de FGA et Accès est interdite. Celui-ci pourrait être plastifié, boudiné et contenant

plus de pages journalières pour y inscrire la planification des examens, etc. Quelle est la position de l'équipe du CÉAN face au retour des agendas ? Monsieur Métivier demande à la direction de se positionner pour le prochain CE (suivi découlant).

Monsieur Duquet enchaîne avec l'installation de bornes électriques pour les voitures, car quelques enseignants ont fait l'acquisition de voitures électriques. Monsieur Paquette répond qu'une démarche sera faite auprès des ressources matérielles concernant les coûts et les démarches à faire. (suivi découlant).

Monsieur Létourneau demande à la direction quand est prévue la fin des travaux de restauration de la grande salle. Monsieur Paquette répond que tout suit son cours. Il ne reste que les luminaires, les tables, les casiers, le meuble pour l'imprimante dans le couloir et les télévisions au café.

Monsieur Létourneau ajoute un point concernant les applications facebook et messenger disponibles sur les Chromebook dans les classes, utilisées par les élèves dans les classes, la même règle que l'interdiction du cellulaire devrait s'appliquer. La direction fera un suivi avec les enseignants.

Monsieur Cantin demande à la direction la possibilité d'installer des caméras de surveillance dans le stationnement arrière. La semaine dernière, sa voiture a été endommagée par une clé ou autre et il devra payer la réparation. Ce serait important autant pour la prévention de vandalisme, ceux qui fument dans le stationnement ou pour la sécurité des élèves et des enseignants de soir. Monsieur Paquette répond que cette demande sera analysée avec les ressources matérielles et un retour sera fait au prochain CÉ. (suivi découlant)

10. Courrier

Aucun courrier reçu et à répondre.

11. Points à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre

11.1 Budget du Conseil d'établissement 2023-2024

11.2 Budget du Conseil d'établissement 2024-2025

11.3 Budget du CÉAN 2023-2024

11.4 Budget du CÉAN 2024-2025

11.5 Normes et modalités 2024-2025

11.6 Acte d'établissement 2024-2025

11.7 Calendriers scolaires 2025-2026

12. Levée de la réunion

CE 24/25-339

La levée de la réunion à 19h05 est proposée par monsieur Kevin Létourneau et secondée par madame Monique Dutil.

Jérôme Métivier
Président

Céline Gagnon
Secrétaire